



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

## Le rendez-vous des élus

EGALIM

# L'État appelé à prendre exemple sur les collectivités

Dans une circulaire publiée récemment sur le site Légifrance, le Premier ministre Sébastien Lecornu fustige « un retard incompréhensible » de l'État dans l'atteinte des objectifs Egalim en restauration collective. Il observe que les collectivités respectent davantage les seuils imposés par la loi Egalim en 2018 (50 % de produits de qualité dont 20 % de bio).

L'État est loin d'être exemplaire vis-à-vis des obligations de la loi Egalim en matière de restauration collective. C'est ce que constate le Premier ministre dans une circulaire publiée vendredi dernier sur le site Légifrance.

La loi Egalim du 30 octobre 2018 a fixé des objectifs obligatoires à atteindre au 1er janvier 2022 dans tous les restaurants collectifs : servir au moins 50 % de « produits durables et de qualité », dont au moins 20 % de produits « bio ».

Aujourd'hui, l'État, « tous ministères confondus, n'atteint que 30 % de produits durables et de qualité, dont 12 % de bio », selon les chiffres du gouvernement. Des résultats bien loin des objectifs fixés alors que la crise que traverse le monde agricole peine à se résorber et que les syndicats agricoles espèrent depuis des années le respect de cette loi.

### L'État doit donner l'exemple

« En dépit de la diffusion de plusieurs circulaires et instructions visant à assurer la pleine mobilisation de la sphère publique, force est de constater que l'État et ses établissements publics n'atteignent pas les objectifs qui leur ont été assignés », pointe Sébastien Lecornu. On se souvient notamment de la publication d'une circulaire en 2023 où l'ancienne Première ministre tenait peu ou prou le même discours que Sébastien Lecornu trois ans plus tard : elle appelait à ce que soient mobilisés « les moyens nécessaires pour être en conformité avec la loi, au plus vite ».

Sébastien Lecornu regrette aussi qu'« un nombre insuffisant de services de restauration publique télédéclarent leurs données, ce qui dégrade le pilotage de l'objectif. » Pour rappel, les structures doivent déclarer chaque année leurs achats alimentaires sur une plateforme officielle de l'État, « Ma cantine ». Le Premier ministre a ainsi annoncé l'extension de la campagne de télédéclaration des achats en restauration collective jusqu'au mercredi 15 avril 2026 inclus.

Le Premier ministre rappelle enfin que le gouvernement s'est engagé en janvier dernier à renforcer l'approvisionnement local dans les commandes publiques alimentaires. Ainsi il est demandé aux services de l'État de « privilégier l'approvisionnement direct et écarter l'achat de denrées alimentaires non européennes, quand des alternatives européennes existent ». Il est aussi rappelé que l'État doit évaluer ses agents pour s'assurer que les achats publics respectent la loi

Egalim. Il est enfin demandé aux ministères de transmettre d'ici le 30 juin « un plan de correction, précis et daté, permettant d'atteindre au plus vite les objectifs de la loi pour toutes les cantines de votre périmètre ministériel et celles des établissements publics sous votre responsabilité ».

Pour le Premier ministre, c'est une véritable urgence et le retard accumulé n'est plus acceptable. Il appelle l'État à être « exemplaire » car « au-delà de l'attente légitime de nos concitoyens et du monde agricole, cela permettra de créer un effet d'entraînement en matière de patriotisme alimentaire. »

### Les collectivités bonnes élèves

Il ne fait aucun doute que « l'atteinte des objectifs fixés par la loi est possible », selon le chef du gouvernement. « L'atteinte des objectifs par certaines collectivités est la preuve qu'il est opérationnellement possible de respecter ces objectifs ». En effet, on recense « au global, 47,5 % de produits durables et de qualité dans le secteur de l'enseignement géré par les collectivités » contre 30 % pour l'État.

Cet écart interpelle d'autant plus que la mise en œuvre de ces obligations est loin d'être simple pour les collectivités, notamment pour les petites communes. Contraintes budgétaires, complexité des marchés publics et des démarches, parfois manque de fournisseurs locaux...

Et pourtant ! La dernière enquête menée par l'AMF met en évidence les efforts importants des communes et de leur intercommunalité pour atteindre leurs obligations et ce malgré une hausse des coûts et des difficultés de structuration des filières locales. Aussi, si les communes sont les plus en avance sur l'atteinte des objectifs de qualité, les plus petites sont plus en retard, « faute de moyens et d'information ». En 2024, selon l'enquête, 18 % des communes sont dans les clous des seuils imposés par la loi Egalim. Les communes de plus de 30 000 habitants sont 39 % à atteindre les quotas Egalim, 75 % pour le bio, contre 16 et 34 % pour celles de moins de 2 000 habitants.

À l'occasion de cette enquête, l'AMF a identifié un fort besoin d'accompagnement sur la télédéclaration obligatoire des données sur le site gouvernemental « Ma cantine » : seules 21 % des communes le font et 63 % ignorent qu'elle est obligatoire.

Lucile Bonnin

(Source : Maire info)

### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE COOPERATIVE A COMTE DE COURLAOUX

39570 COURLAOUX  
 Société à capital variable  
 Siège social : Le Chalet  
 39570 COURLAOUX  
 Agréée N° 39-713  
 SIRET : 7783757660012

### CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Chers Sociétaires,  
 Vous êtes priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre Société Fromagère, qui se réunira le :  
 Lundi 27 avril 2026 à 10h00  
 À la salle des fêtes de Courlaoux  
 Ordre du jour :  
 1) Modification de l'article 8§1 des statuts : Obligations des associés coopérateurs (apports)  
 2) Pouvoirs pour les formalités  
 Comptant vivement sur votre présence et dans l'attente de vous retrouver, veuillez agréer, Chers Sociétaires, l'expression de nos salutations distinguées.  
 Pour le Conseil d'Administration  
 Le Président,  
 Mr David GAUTHIER

### AUTO JS

Société par actions simplifiée  
 au capital de 10 000 euros  
 Siège social : 36 Rue Voltaire  
 39260 MOIRANS EN MONTAGNE  
 877 713 776 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 28/02/2026, il résulte que :  
 - le siège social a été transféré de 36 Rue Voltaire 39260 MOIRANS EN MONTAGNE à 355 Rue du Levant 39000 LONS LE SAUNIER, à compter du 01/03/2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;  
 - la dénomination sociale a été modifiée et devient GARAGE BOISSON, à compter du 01/03/2026. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.  
 Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis,

### AGRI CONSEIL 39

### GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DU TILLERET

Siège social : 4 "Le Tilleret"  
 39110 CLUCY  
 agréé le 29 avril 2000 sous le n°39-880  
 R.C.S. Lons-le-Saunier n° 432 192 763

Par décision du 02-04-2026, les associés ont décidé :  
 - de transférer le siège social du groupement au : 9 Le Tilleret - 39110 CLUCY.  
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
 Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,

la gérance

### CUMA DU REVERMONT

Société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable  
 Siège social : Mairie 39190 GIZIA  
 RCS de Lons Le Saunier n° 349 856 443  
 N° agrément : 390774

### Transfert du siège social

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/03/2026, les associés ont décidé la modification du siège social à Mairie de CHEVREAUX 4 rue Saint Clément 39190 CHEVREAUX  
 L'inscription modificative interviendra auprès du RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Lons le Saunier  
 M VUITTON Anthony  
 (Président)

### AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Clément de LEIRIS, notaire à GEVREY-CHAMBERTIN (Côte-d'Or), le 31 mars 2026 a été effectuée une augmentation de capital social, par apports en numéraire, de la Société dénommée TAXI MILO, société à responsabilité limitée dont le siège est à DOLE (39100) 106 avenue du Maréchal Juin, identifiée au SIREN sous le numéro 798715793 et immatriculée au R.C.S. de LONS-LE-SAUNIER, modifiant l'article 7 des statuts.  
 Ancien capital : 100 000 euros  
 Nouveau capital : 102 000 euros  
 Les modifications seront publiées au R.C.S. de LONS LE SAUNIER.

Pour avis  
 Le notaire.

### INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ceridwen RICHARD, Notaire à BLETTERANS (39140), 24,bis rue d'Amont, le 2 avril 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :  
 Monsieur Christian James Gino VOISARD et Madame Rachel Marie-Claude ROUSSEL, demeurant ensemble à CHAPELLE-VOLAND (39140) 1946 rue de Lamarre.  
 Mariés à la mairie de CHAPELLE-VOLAND (39140) le 20 septembre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
 Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
 Le notaire.



SCP Catherine SIMONET  
 Notaire associée  
 17 rue de Bellevue  
 43220 DUNIERES

### CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Me Catherine SIMONET, notaire à DUNIERES (43220) le 30 mars 2026, en cours d'enregistrement au SIE du PUY-EN-VELAY, la Société M2J des Salines, société à responsabilité limitée, au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à SALINS-LES-BAINS(39110) 8 rue de la République Résidence du Théâtre, immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER sous le numéro 793528 175 a cédé à la Société LA SCIERIE, société par actions simplifiée, au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à SALINS-LES-BAINS (39110) 10 hameau de Blegny, immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER sous le numéro 820 158 939.  
 Son fonds de commerce de Restaurant, bar, pizzeria et préparation de plats cuisinés et à emporter, brasserie, salon de thé, traiteur qu'elle exploitait à SALINS-LES-BAINS(39110) 8 rue de la République, Résidence du Théâtre.  
 Cette vente a été consentie au prix de CENT CINQ MILLE EUROS(105.000,00 euros), avec entrée en jouissance au 31 mars 2026.  
 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Maître Victor VANDEL notaire à DOLE (39100) 8 rue Joseph Thoret.

### FRUITIÈRE VINICOLE D'ARBOIS

Société Coopérative Agricole  
 2 rue des Fossés - BP 27  
 39601 ARBOIS CEDEX

### CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de la Fruitière Vinicole d'Arbois, société coopérative agricole, n° agrément : 39.63, vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire le :  
 Vendredi 24 avril 2026 à 15h15  
 à la Fruitière Vinicole d'Arbois - « Maison 1906 »

2 Rue des Fossés - 39600 ARBOIS  
 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration aux associés coopérateurs sur l'exercice clos au 31 décembre 2025
- Rapports d'activité 2025
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des Comptes
- Quitus aux administrateurs
- Constatation de la variation du capital social au cours de l'exercice
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions autorisées par le Conseil d'Administration
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Approbation du budget dédié à la formation des administrateurs
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Vous pouvez prendre connaissance des comptes annuels de l'exercice 2025, d'un document donnant des informations sur les prix, des rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire aux Comptes, et des résolutions, au siège social, pendant les 15 jours précédant cette assemblée.

Le Conseil d'Administration

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique sous signature électronique en date du 25 mars 2026 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile immobilière  
 DENOMINATION : DM IMMO  
 CAPITAL : 1.000 Euros divisés en 100 parts sociales de 10 Euros chacune  
 SIEGE SOCIAL : 6 Route de Montholier - 39800 GROZON

OBJET : Cette société a pour objet :  
 - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres immeubles et de tous biens meubles, - la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, - la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, - l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de constructions respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, - ainsi que l'aliénation à titre onéreux des immeubles ou biens et droits devenus inutiles à la société ou dont la détention pourrait nuire à terme à l'intérêt social, ou en vue de remplacer l'immeuble détenu, par un autre, ayant une meilleure rentabilité ou dont les travaux de rénovation seront moins onéreux pour la société, - la mise à disposition gratuite au profit des associés de biens sociaux, - et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.  
 DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre national des entreprises

CESSIION DE PARTS : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, dotations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété su une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises à l'agrément de la société. Toutefois interviennent librement les opérations entre associés ou entre associés et descendants en ligne directe (enfants, petits-enfants...)

GERANCE :  
 Didier GAUDRY - 6 Impasse de l'Alambic 39800 BUVILLY  
 La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS LE SAUNIER

Pour avis

### CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Franck ARMAND à ARBOIS, 2 rue de l'Industrie, le 30 mars 2026.  
 La Société dénommée L'EXPLOITATION FORESTIERE MELET GERARD, dont le siège est à PONT-DU-NAVAY (39300) 3 rue de la Vie Billard, identifiée au SIREN sous le numéro 381774769 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

A cédé à la Société dénommée RASPADO MAXIME, dont le siège est à BUVILLY (39800) 21 grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 999967607 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

Un fonds de commerce de la prise à bail ou l'exploitation directe de tout fonds de scierie, l'achat, la vente de bois de toutes natures, sur pied, abattu ou débité, l'exploitation forestière, de bûcheronnage, débardage, élagage, gestion forestière, plantation, reboisement sis à pont du navoy

Prix principal de 290 000,00 € s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 81 000,00 €
  - au matériel pour 209 000,00 €.
- Transfert de propriété et entrée en jouissance : jour de la signature de l'acte.  
 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication de la cession au BODACC, en l'Office de Me Franck ARMAND, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
 Le notaire.



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

## Avis d'Attribution de la concession

Directive : 2014/23/UE  
SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE  
I.1) Nom et adresses : APRR - Direction Clientèle - Service renouvellement des Installations commerciales, point(s) de contact : Direction clientèle; 36, rue du Docteur Schmitt, F - 21850 Saint Apollinaire.  
Code NUTS : FRC11  
Adresse(s) internet :  
Adresse principale : <http://www.aprr.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdmt/ent/gen/index.jsp>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Concessionnaire autoroutier  
I.5) Activité principale : Autre : Construction, entretien et exploitation d'autoroutes.

### SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché  
II.1.1) Intitulé : Renouvellement des Contrats d'occupation du domaine public autoroutier concédé en vue de l'exercice d'activités commerciales sur les aires de service du réseau APRR listées au II.1.4. destinées aux besoins des usagers autoroutiers.  
Numéros de référence : 23 IC 001  
II.2.1) Code CPV principal : 55000000  
II.1.3) Type de marché : Services.

II.2.4) Description succincte Renouvellement des sous-concessions sur les aires de Chateaufvillain-Orges, Venoy Soleil-Levant, La Chaponne, La Forêt, Le Creux Moreau, Beaune Merceuil, La Ferté, Jugy (aire de repos), Paisy, Toul Dommartin, Lorraine Sandaucourt La Trelle, Montigny le Roi, Val de Meuse, Langres Noidant, Dijon Brognon, Dole Romange, Dole Audelange, Glanon / Bois Guillerot, Bourg Teyssonge, Lyon Montueil, Lyon Dagneux, Allier Doyet, Allier Saulzet dont les contrats en cours arrivent à échéance au 31 décembre 2025 et sur l'aire de Dracé dont le contrat en cours arrive à échéance au 31 mars 2026, située sur le réseau APRR ayant pour objet de faire assurer par un tiers la rénovation, l'exploitation et l'entretien d'installations annexes à caractère commercial.

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : oui

II.2) Description

II.2.1) Intitulé  
Lot 2 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, de station de recharge électrique, boutique et restauration sur l'aire de Paisy (A6).

Lot 3 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, de station de recharge électrique, boutique et restauration sur l'aire de Lyon Dagneux (A42).

Lot 4 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire de Dijon Brognon (A31) et de Val de Meuse (A31).

Lot 5 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants et boutique sur l'aire de Chateaufvillain Orges (A5) et de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire de la Forêt (A6).

Lot 6 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de restauration et boutique sur l'aire de Chateaufvillain Orges (A5).

Lot 7 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire de Lyon Montueil (A42).

Lot 8 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire de l'Allier Doyet (A71) et de l'Allier Saulzet (A71).

Lot 9 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, de station de recharge électrique, boutique et restauration sur l'aire de Langres Noidant (A31) et des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur les aires de Dole Romange (A36) et de Dole Audelange (A36).

Lot 10 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants et de boutique sur les aires de Beaune Merceuil (A6) et de Lorraine Sandaucourt la Trelle (A31).

Lot 11 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique, restauration et hôtellerie sur l'aire de Venoy Soleil Levant (A6)

Lot 12 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire sur les aires de la Chaponne (A6), de Glanon (A36), de Bois Guillerot (A36) et de Montigny le Roi (A31), ainsi que de station de recharge électrique sur les aires de Glanon et Bois Guillerot.

Lot 13 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire sur les aires de Creux Moreau (A6), la Ferté et de Jugy (A6), de Toul Dommartin (A31).

Lot 14 : Contrat d'occupation du DPAC en vue de l'exercice des activités de distribution de carburants, boutique et restauration sur l'aire sur les aires de Dracé (A6) et de Bourg Teyssonge (A40).

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): 09000000-3 / 45223720-9 / 45213313-0  
II.2.3) Lieu d'exécution :  
Lot 2 Code NUTS : FRK26  
Lieu principal d'exécution : Aire de Paisy sur l'A6

Lot 3 Code NUTS : FRK21  
Lieu principal d'exécution : Aire de Lyon Dagneux sur l'A42  
Lot 4 : Code NUTS : FRC11 / FRF24  
Lieu principal d'exécution : Aire de Dijon

Brognon / aire de Val de Meuse.

Lot 5 : Code NUTS : FRF24 / FRC11  
Lieu principal d'exécution : Aire de Chateaufvillain Orges / aire de la Forêt.

Lot 6 : Code NUTS : FRF24  
Lieu principal d'exécution : Aire de Chateaufvillain Orges

Lot 7 : Code NUTS : FRK21  
Lieu principal d'exécution : Aire de Lyon Montueil

Lot 8 : Code NUTS : FRK11  
Lieu principal d'exécution : Aire de l'Allier Doyet et Allier Saulzet

Lot 9 : Code NUTS : FRF24 / FRC22  
Lieu principal d'exécution : Aires de Langres Noidant, de Dole Romange et de Dole Audelange

Lot 10 : Code NUTS : FRC11 / FRF34  
Lieu principal d'exécution : Aire de Beaune Merceuil / aire de Lorraine Sandaucourt la Trelle.

Lot 11 : Code NUTS : FRC14  
Lieu principal d'exécution : Aire de Venoy Soleil Levant.

Lot 12 : Code NUTS : FRC14 / FRC11 / FRF24  
Lieu principal d'exécution : Aires de la Chaponne, de Glanon, de Bois Guillerot et de Montigny le Roi

Lot 13 : Code NUTS : FRC11 / FRC13 / FRF31  
Lieu principal d'exécution : Aires de Creux Moreau, la Ferté, Jugy et de Toul Dommartin

Lot 14 : Code NUTS : FRK26 / FRK21  
Lieu principal d'exécution : Aires de Dracé et de Bourg Teyssonge

II.2.4) Description des prestations :  
Lot 2 : Rénovation avec extension du bâtiment commercial et des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de station de recharge électrique VL, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 3 : Rénovation du bâtiment commercial et des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de station de recharge électrique VL et PL, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 4 : Rénovation avec extension de chaque bâtiment commercial et des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 5 : Rénovation avec extension du bâtiment commercial de Chateaufvillain Orges et rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 6 : Rénovation avec extension du bâtiment commercial et rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 7 : Rénovation avec extension du bâtiment commercial de Chateaufvillain Orges et rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 8 : Rénovation sur chacune des aires des bâtiments commerciaux et des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 9 : Reconstruction du bâtiment de l'aire de Langres Noidant, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 10 : Rénovation du bâtiment de Glanon, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 11 : Rénovation avec extension du bâtiment de Glanon, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 12 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 13 : Rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 14 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 15 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 16 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 17 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 18 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 19 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 20 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 21 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 22 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 23 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 24 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 25 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 26 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 27 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 28 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 29 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 30 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 31 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 32 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 33 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 34 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 35 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 36 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 37 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 38 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 39 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 40 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 41 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 42 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 43 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 44 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 45 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 46 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 47 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 48 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 49 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 50 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 51 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 52 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 53 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 54 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 55 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 56 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 57 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 58 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 59 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 60 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 61 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Lot 62 : Rénovation avec extension du bâtiment de l'aire de la Chaponne, rénovation des installations ainsi que l'exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration destinées aux besoins des usagers.

Pour le Lot 13 : Procédure d'attribution sans publicité ni mise en concurrence de l'issue d'une procédure infructueuse (Aucune offre n'a été remise)

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution : Consultation restreinte avec négociation.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif  
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure  
Presse spécialisée : Bulletin de l'Industrie Pétrolière (BIP) le 04/07/2023, Libre Service Actualité (LSA) 13/07/2023, Le Moniteur 07/07/2023

Lot 2 : Avis de concession publié aux JAL : Le Journal du Bâtiment (69) le 06/07/2023

Lot 3 : Avis de concession publié aux JAL : La Voix de l'Ain (01) le 07/07/2023

Lot 4 : Avis de concession publié aux JAL : Le Chatillonnais et l'Auxois (21) le 06/07/2023 / La Voix de la Haute Marne (52) le 07/07/2023

Lot 5 : Avis de concession publié aux JAL : La Voix de la Haute Marne (52) le 07/07/2023 / Le Chatillonnais et l'Auxois (21) le 06/07/2023

Lot 6 : Avis de concession publié aux JAL : La Voix de la Haute Marne (52) le 07/07/2023

Lot 7 : Avis de concession publié aux JAL : La Voix de l'Ain (01) le 07/07/2023

Lot 8 : Avis de concession publié aux JAL : La Semaine de l'Allier (03) le 06/07/2023

Presse spécialisée : Bulletin de l'Industrie Pétrolière (BIP) le 04/07/2023, Libre Service Actualité (LSA) 13/07/2023

Lot 9 : Avis de concession publié aux JAL : La Voix de la Haute Marne (52) le 07/07/2023 / Le Jura agricole et Rural le 07/07/2023

Lot 10 : Avis de concession publié aux JAL : Le Chatillonnais et l'Auxois (21) le 06/07/2023 / Le Paysan Vosgien (88) le 17/07/2023

Lot 12 : Avis de concession publié aux JAL : L'Yonne Républicaine (89) le 07/07/2023 / Le Chatillonnais et l'Auxois le 6/07/2023 / La Voix de la Haute Marne (52) le 07/07/2023

Lot 13 : Avis de concession publié aux JAL : Le Chatillonnais et l'Auxois le 6/07/2023 / La Renaissance (71) le 07/07/2023 / La Semaine de Nancy (54) le 06/07/2023

Lot 14 : Avis de concession publié aux JAL : Le Journal du Bâtiment (69) le 6/07/2023 / La Voix de l'Ain (01) le 07/07/2023

Section V: Attribution de concession  
Une concession est attribuée : oui  
V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession :  
Lot 2 : 10/12/2025  
Lot 3 : 09/12/2025  
Lot 4 : 10/12/2025  
Lot 5 : 22/12/2025  
Lot 6 : 26/01/2026  
Lot 7 : 18/11/2025  
Lot 8 : 12/12/2025  
Lot 9 : 11/12/2025  
Lot 10 : 30/11/2025  
Lot 12 : 11/12/2025  
Lot 13 : 15/12/2025  
Lot 14 : 15/12/2025

V.2.2) Informations sur les offres  
Lot 2  
Nombre d'offres reçues : 1  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Lot 3  
Nombre d'offres reçues : 3  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Lot 4 :  
Nombre d'offres reçues : 2  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Lot 6 :  
Nombre d'offres reçues : 2  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0  
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Lot 7 :  
Nombre d'offres reçues : 1  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Lot 8 :  
Nombre d'offres reçues : 1  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1  
La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économique : non

Lot 9 :  
Nombre d'offres reçues : 2  
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres états membres de l'UE : 0



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

Professionnel du droit ou particulier

# Gagnez du temps

pour publier vos annonces judiciaires et légales

**leJura**  
AGRICOLE ET RURAL

Sans intermédiaires  
Dans toute la France !

Publiez vos annonces en toute autonomie  
24h24 - 7j/7



OU



Nous relisons votre annonce avant publication

Scannez ce QRCode pour en savoir plus



## UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES

« JURAMONTS COMTE »  
21 place des déportés  
39800 POLIGNY  
N° SIRET : 778 412 296 000 15  
Agréée sous le n°39 327

## CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés coopérateurs de l'Union de Coopératives Agricoles « Juramonts Comté » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 23 avril 2026 qui se tiendra à la salle du gymnase de Vercel-Villedieu-le-Camp (25530), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025
- Rapport financier de l'exercice
- Rapport moral du Président
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation des excédents
- Constatation de la variation du capital social souscrit
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale (article 30)
- Fixation du budget formation des administrateurs
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

## LEGALTYS

Maître Antoine CONVERSEZ  
3B rue du Miroir  
39200 SAINT-CLAUDE  
19 Avenue Jean Moulin  
39000 LONS-LE-SAUNIER

## LE BOIS BLANC

Société civile  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 71 Route de la Lième  
39570 PERRIGNY  
432 120 145 RCS LONS LE SAUNIER

## AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions unanimes du 12 mars 2026, la collectivité des associés a :

- Pris acte du décès de Monsieur Benoît VUILLAUME, co-gérant et a décidé de ne pas le remplacer ;
  - Décidé de transférer le siège social du 71 Route de la Lième, 39570 PERRIGNY au 33 Avenue Aristide Briand, 39000 LONS LE SAUNIER, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER.

Pour avis  
La Gérance

**ETUDE DE ME MORGANE PLOUZNIKOFF,**  
NOTAIRE ASSOCIEE A ST-CLAUDE (JURA),  
3 BD DE LA REPUBLIQUE

## ENVOI EN POSSESSION

En l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile  
Par testament olographe en date à SAINT-CLAUDE du 01/12/2025, Madame Renée DALLOZ-FURET née MICHAUD, demeurant à SAINT-CLAUDE (39200) 11 rue Carnot, née à SEPT-MONCEL LES MOLUNES le 06/07/1929, décédée à ST-CLAUDE le 29 décembre 2025 a institué plusieurs légataires universels.  
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me PLOUZNIKOFF, suivant P.V. en date du 20 février 2026. Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé de la succession : Me PLOUZNIKOFF, 3 bd de la République 39200 ST-CLAUDE.  
Pour avis,  
Me PLOUZNIKOFF

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE FRUITIÈRE D'ARINTHOD

Société à capital variable  
Siège social : Lieu-dit A Chacour  
39240 ARINTHOD  
Agréée N° 39-379  
SIRET : 77836080000024

## CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira jeudi 23 avril 2026 09h45 Salle de la Fromagerie Ordre du jour :

- 1) Rapport du Président et du Conseil d'Administration, Présentation des comptes, Rapport du Commissaire aux comptes et Approbation des Comptes
- 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
- 3) Quitus aux administrateurs
- 4) Dotation des réserves obligatoires
- 5) Dotation des réserves libres et distributions
- 6) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- 7) Ratification de cooptation en CA
- 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
- 9) Remplacement d'un administrateur (poste à pourvoir)
- 10) Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
- 11) Constatation de la variation du capital social
- 12) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
- 13) Conventions réglementées
- 14) Document relatif aux informations sur le prix
- 15) Pouvoirs pour les formalités
- 16) Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,  
le Président, Christian COMTE

## ENVOI EN POSSESSION

En l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testaments olographes, en date à COULOUVRE (Jura) des 13/07/2007 et 14/02/2025, Mme Monique CANTOT, demeurant 16, rue du Fyète, Hameau de Coulouvre, CRENANS (39260), née le 18/07/1964 à DIJON (21000), décédée à LONS LE SAUNIER (39000), le 29/08/2025, a institué un légataire universel.

Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Delphine KLEIN-MAIRE, notaire à LONS LE SAUNIER le 31/03/2026.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Delphine KLEIN-MAIRE, 13 rue Louis Rousseau, BP 90111, 39000 LONS LE SAUNIER.

Pour avis  
Me Delphine KLEIN-MAIRE

## EURL ANAELLYS

SARL au capital de 1500 €  
Siège social : 26 ROUTE D'ARBOIS  
39380 VAUDREY  
RCS LONS-LE-SAUNIER 518502851

Par décision de l'associé Unique du 31/12/2025 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme HUNKELER Lidia demeurant 26 route d'Arbois 39380 VAUDREY pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025 .  
Radiation au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

**ETUDE DE ME MORGANE PLOUZNIKOFF,**  
NOTAIRE ASSOCIEE A ST-CLAUDE (JURA),  
3 BD DE LA REPUBLIQUE

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Morgane PLOUZNIKOFF, Notaire associée de la Sté dénommée « Morgane PLOUZNIKOFF, Notaire », SELARL unipersonnelle titulaire d'un Office notarial dont le siège est à ST-CLAUDE (39200), 3, bd de la République, CRPCEN 39049, le 25 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre : M. Achraf OUAFI, et Mme Sabrina ROTA-CHEBIRA, demeurant ensemble à ST-CLAUDE (Jura) 1 rue du Marché, nés, M. à ANNABA (ALGERIE) le 14/07/1998, Mme à SAINT-CLAUDE (39200) le 05/11/1998, marié à la mairie de VILLARD-SAINT-SAUVEUR (39200) le 24/02/2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans changement depuis, M. de nationalité algérienne, Mme de nationalité française, tous deux résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet ; en cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour insertion,  
Le notaire.

## UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES COOPERATIVE BEURRIERE DU VAL DE MIEGES

Société à capital variable  
Siège social : Beurrierie - 3 route de Longcochon 39250 NOZEROTY  
Agréée N° 14451  
SIRET : 77840772600018

## CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira mardi 28 avril 2026 à 10h30 à la coopérative de Mont Rivel Ordre du jour :

- 1) Rapport du Président et du Conseil d'Administration, Présentation des comptes, Rapport du Commissaire aux comptes et Approbation des Comptes
- 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
- 3) Quitus aux administrateurs
- 4) Dotation des réserves obligatoires
- 5) Dotation des réserves libres et distributions
- 6) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- 7) Ratification de cooptation en CA
- 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
- 9) Remplacement d'un administrateur
- 10) Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
- 11) Constatation de la variation du capital social
- 12) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
- 13) Conventions réglementées
- 14) Document relatif aux informations sur le prix
- 15) Pouvoirs pour les formalités
- 16) Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,  
le Président,  
François VUILLEMIN

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 11 décembre 2021, Madame Emilie CHANDELIER, en son vivant professeur, épouse de Monsieur Jacques Lucien Léon Louis SAGAERT, demeurant à SELLIERES (39230) 1 rue du Faubourg. Née à MACON (71000), le 26 mai 1980. Mariée à la mairie de SELLIERES (39230) le 16 octobre 2021 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Luc SIMONIN, notaire à BLETTERANS (39140), le 11 septembre 2021. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LONS-LE-SAUNIER (39000) (FRANCE), le 14 février 2026.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Ceridwen RICHARD, Notaire associé de la SAS « ACTISNOTAIRES », titulaire de l'Office Notarial à BLETTE-RANS, 24, bis rue d'Amont, le 30 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Ceridwen RICHARD susnommée, référence CRPCEN : 39009, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## ALG FORMATION

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 103 Avenue Général Eisenhower  
39100 DOLE  
917 725 020 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1er avril 2026, il a été procédé à la nomination en qualité de Directeur Général, avec effet ce jour, pour une durée illimitée, de Monsieur Benjamin LESNE, demeurant 1bis avenue de Grange Blanche - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE.

Pour avis  
Le Président

## AVIS DE VENTE DE PARCELLES BOISEES (C.for.Art L 331-19 et s.)

Vente de la pleine propriété de parcelles boisées situées LE FAY (71580), lieudit PETIT MOLAMBIEF: Section AS N° 101 Taillis de 57a50ca, et LES AVANTES : Section AT N° 137 Taillis de 13a66ca, Section AT N° 138 Taillis de 13a66ca. Le prix total de la cession est de TREIZE MILLE EUROS (13 000,00 €) Vente aux conditions ordinaires et de droit en parcelle matière. Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Marie DESPLANCHES, notaire à COUSANCE (39190) 13 Rue Louis Lautre par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus indiqués.

Pour unique insertion.

## CONSULTANCE ET CONSEILS ASSOCIES

SARL au capital de 2500 €  
Siège social : 21 RUE DE BONNEVILLE  
39190 BEAUFORT  
RCS LONS-LE-SAUNIER 453131443

Par décision des associés du 31/12/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2025, il a été nommé liquidateur(s) M PROST GILBERT demeurant au 21 A rue de Bonneville 39190 BEAUFORT et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

## AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 19 mai 2021, Monsieur Jean Marie Robert JO-RAND, en son vivant retraité, demeurant à Lons le Saunier (Jura), 9 avenue Henri Grenat, décédé à Lons le Saunier (Jura), le 14 janvier 2026 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Laurent PONTIROLI, notaire associé à Lons le Saunier (Jura), suivant procès-verbal en date du 2 février 2026, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire de Lons-le-Saunier, le 2 avril 2026.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Laurent PONTIROLI, 13 rue Louis Rousseau, 39000 Lons-le-Saunier, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis,  
Me Laurent PONTIROLI

## // EN BREF

### Quatre webinaires sur l'association ovins-bovins

En mai et juin prochains, quatre conférences en ligne sont organisées sur les intérêts et les limites de la mixité ovins (viande et laitier) et bovins viande. La première d'entre elles traitera des avantages d'associer ces deux espèces de ruminants en matière de revenu et de travail. Les intérêts économiques de l'intégration d'une troupe ovine dans une exploitation bovine seront également présentés à partir de cas concrets. Le second webinaire sera consacré aux équipements. Ainsi, des solutions pour adapter les clôtures à l'une ou aux deux espèces seront proposées ainsi que des exemples d'aménagement de bâtiments mixtes. Un point spécifique sera consacré aux conseils pour transformer une étable en bergerie avec une représentation en 3D du projet et une estimation de son coût.

### Les parasites internes face à la mixité

La troisième conférence en ligne traitera des différents modes de pâturage en mixité : simultanée, alternée au printemps ou en hiver. Les impacts sur le rendement des prairies et leur flore seront détaillés, résultats d'une récente étude à l'appui. Enfin, le parasitisme interne conclura cette série de webinaires en apportant des réponses à deux questions : le pâturage alterné ovins/bovins au printemps permet-il de diluer la charge parasitaire des ovins ? Quel risque de transmission de la petite douve des ovins aux bovins ? Pour vous inscrire : « L'association d'ovins (viande ou lait) et de bovins viande » sur idele.fr.

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire



Des conduites d'élevage éprouvées et toujours d'actualité